



PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 69183971

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/04/2026	26252722

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ	Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 16/11/2024 : 79573 km
20/04/2028	

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S013C026
(9) RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 013C0416
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FT-453-KG (F)	14/10/2020	14/10/2020
Marque	Désignation commerciale	
RENAULT	MEGANE	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFB00X66031570	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10RENVPA79G577	GO	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
102281

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

FT-453-KG
CT:20/04/2028

N° D'AGRÈMENT : S013C026
N° SÉRIE : VF1RFB00X66031570
N° D'IMPRIMÉ : C69183971

S013C026
A : 20/04/2028
FT-453-KG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES						
	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-3.5 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %			1 %	
Forces verticales :		823 daN			634 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	328 daN	302 daN	199 daN			221 daN
Déséquilibre (<20%) :		8 %			10 %	
Forces de freinage (efficacité) :	328 daN	302 daN	199 daN			221 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	72 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	23 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1	C2:<0.1 m-1				
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.0 %		-1.3 %			
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-1.0 %		-2.7 %			